

# L'Estafette



## Anvinoise

Décembre 2013 N° 21 ——— Le journal d'informations communales



**Le conseil municipal, les membres du CCAS  
et le personnel communal vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.**



**Retrouvez  
toutes les dates  
importantes  
sur le calendrier des fêtes**

# L'Estafette

## SOMMAIRE du N° 21 - janvier 2014

- 2 . Sommaire - Informations légales - Numéros utiles.  
Calendrier des vacances scolaires
- 3 . Editorial - Abbé Barbier - Conditions climatiques
- 4 . Budget 2013
- 5 . Réalisations 2013, fleurissement et cadre de vie
- 6 . Réalisations 2013, à E.L.S.A.
- 7 . Travaux à venir en 2014
- 8 . Les transports en commun. Les cimetières
- 9 . Des services à la population : RPI,  
restaurant scolaire, garderie
- 10 . Du côté des associations
- 11 . Liste des associations
- 12 . Syndicat d'Initiative
- 13 . Comité des fêtes
- 14 . Elections municipales. Cartes d'identité
- 15 . Restos du cœur, Entraide solidarité, ATRE,  
Collectes de déchets
- 16 . Avec les VCSP , le pays du Ternois
- 17 . Manifestations 2014. Calendrier des permanences
- 18 . Communiqués
- 19 . État civil
- 20 . La Maison de Santé en photos

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
<b>Lundi</b>	<b>9h-12h</b>	Fermeture
<b>Mardi</b>	<b>9h-12h</b>	<b>14h-17h</b>
<b>Mercredi</b>	Fermeture	Fermeture
<b>Jedi</b>	<b>9h-12h</b>	<b>14h-17h</b>
<b>Vendredi</b>	<b>9h-12h</b>	Fermeture
<b>Samedi</b>	<b>9h-12h</b>	Fermeture

### Rédaction :

Membres du conseil municipal,  
présidents d'associations

### Directeur de publication :

André OLIVIER, Maire.

**Impression :** Mairie d'Anvin.

\*\*\*\*\*

### Site internet de la commune :

[www.anvin-62134.com](http://www.anvin-62134.com)

### Pour contacter le maire :

-tél : 06.18.48.38.40

- [maireanvin-a.olivier@orange.fr](mailto:maireanvin-a.olivier@orange.fr)

### Pour appeler la mairie :

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38

## Vacances scolaires 2014

Du vendredi 21 février au soir

Au lundi 10 mars au matin

Du vendredi 18 avril au soir

Au lundi 05 mai au matin

Du vendredi 4 juillet au soir

Au lundi 1er septembre au matin

Du vendredi 17 octobre au soir

Au lundi 3 novembre au matin

Du vendredi 19 décembre au soir

Au lundi 5 janvier 2015 au matin

## Editorial : 2014, année électorale.

Dans 90 jours, les conseillers municipaux élus le 23 ou le 30 mars (voir page 14) se réuniront pour élire le maire et les adjoints qui auront à gérer les affaires municipales pour les 6 prochaines années.

Dans l'Estafette que vous avez entre les mains, vous retrouverez quelques données sur l'exécution du budget 2013 et les principales réalisations de l'année (pages 4 à 6), des nouvelles des associations (pages 10 à 13), des informations utiles pour votre vie quotidienne et quelques photos faisant écho de l'année qui vient de se terminer. Vous lirez également quelques lignes qui vous indiquent l'avancée des projets élaborés par le conseil actuel qui se poursuivront en 2014 (page 7).

Par l'infos-ANVIN mensuel, nous continuerons à vous donner le maximum d'informations. Vous pouvez également en retrouver de nombreuses sur le site internet de la commune ([www.anvin-62134.com](http://www.anvin-62134.com))

Meilleurs vœux à vous et à vos proches.

André OLIVIER, Maire d'Anvin.

\*\*\*\*\*

### DECES DE L'ABBE Michel BARBIER

Le 15 février 2013, nous apprenions le décès de l'abbé Michel Barbier, prêtre domicilié à Anvin depuis 1987. Son presbytère l'a accueilli une dernière fois afin de permettre à la population de lui rendre hommage avant ses funérailles célébrées en l'église d'Anvin le 19 février.

Le presbytère étant un bien communal, celui-ci n'est plus occupé et ne le sera plus à l'avenir par un prêtre. Il a donc été décidé par le conseil municipal qu'il ne soit plus mis en location et puisse servir pour les personnels techniques. Actuellement, la serre est installée, le garage est aménagé pour une utilisation plus fonctionnelle par Valérie dans le cadre de la préparation du fleurissement de la commune.



\*\*\*\*\*

### Des conditions climatiques particulières.

L'année 2013 aura connu des épisodes climatiques difficiles à vivre pour les habitants du territoire. J'adresse mes félicitations au personnel technique qui a œuvré dans des conditions difficiles pour déneiger les axes de circulation (à plusieurs reprises au cours de l'hiver dernier) et les saler (selon la température). Les conditions extrêmes ont exigé, en complément, le passage d'une lame par un entrepreneur local.

Les derniers mois ont également amené leurs difficultés avec des inondations et une coulée de boue traversant la rue d'Hesdin en provenance de la creuse. Des solutions seront à rechercher avec les exploitants agricoles et les services compétents.



## **BUDGET 2013**

*Ce budget, voté lors du conseil municipal du 2 avril, présenté lors de la réunion publique avec une participation importante de la population, a été mis en œuvre tout au long de l'année.*

**\*les trois taxes** : taux inchangés pour des produits attendus et des allocations compensatrices d'un montant global de 204 888 €. (taxe d'habitation : 17,42 %, taxe foncière (bâti) : 16,03 %, taxe foncière (non bâti) : 39,12 %)

**\*section de fonctionnement** : 641 067 € en hausse avec les charges de personnel et les intérêts.

**\*section d'investissement** : 670 304 €

Le budget primitif 2013 est adopté à la majorité (10 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions). L'exécution du budget est de la responsabilité du maire, sous l'œil vigilant de la secrétaire de maire, Nathalie Bouchard.

L'acquisition d'un nouveau tracteur, rendu nécessaire après les difficultés rencontrées au printemps dernier, a impacté le budget d'investissement. La reprise du tracteur (acquisition de 2011) par les Ets Willemand de Blangy a diminué ce coût. Avec cet équipement, plus puissant, le personnel technique est maintenant doté d'un outil de travail lui permettant d'effectuer des travaux conséquents.



D'autres équipements complètent le matériel utilisé par les personnels techniques de la commune. Des aménagements dans les

locaux de la rue de Robecq permettent à l'ensemble des véhicules roulants et du matériel d'être à l'abri des intempéries.

De l'outillage et du petit matériel, indispensables pour les travaux courants d'entretien de voirie, des espaces verts, de bâtiments ont été achetés au cours de l'année.



Une collaboration avec le personnel des Vertes Collines du Saint Polois facilite le travail, ainsi pour le décrochage des suspensions de fleurs à la fin de l'automne.

En page 7, les travaux d'aménagement autour de la place de la mairie vous sont présentés. Le permis de construire (déposé le 3 août 2013) a été accordé le 21 novembre. Les travaux, après les études de sol nécessaires, pourront débuter courant 2014 après les demandes de subventions déposées auprès des différents financeurs, indispensables pour la bonne réalisation des investissements d'avenir pour la commune.



*Tous les projets d'investissement ne sont pas arrivés à leur terme au cours de cet exercice budgétaire. Ils seront repris dans le budget 2014.*

## RÉALISATIONS 2013

### FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE :

Le fleurissement 2013 s'est ouvert sur un printemps timide et teinté d'intempéries hivernales. Bientôt les températures estivales s'installent durablement et favorisent un développement maximum des plants préparés en serre par Valérie Liévin.



### Le temps des plantations.

Cette année c'est la rue d'Hesdin qui est valorisée. En effet tous les massifs prennent du volume ce qui donne une nouvelle perspective de profondeur à ces plates bandes. Les efforts d'embellissement de la commune font partie de l'amélioration du cadre de vie et de la convivialité.



### Le temps des récompenses.

Après deux années récompensées par le bouquet de bronze, le jury départemental a décerné cette année à la commune le bouquet d'argent. La progression est confirmée.



La récompense reçue en novembre dernier permettra à une famille des hérissons de se mettre à l'abri pour l'hiver.



## RÉALISATIONS 2013 : E.L.S.A.

Des aménagements ont été réalisés au cours de l'année par nos employés techniques masculins : Pascal Djerrahi, Yannick Le Deaut, Jean Charles Widehem, Pascal Gau, Doris Lemaire (embauché en contrat d'avenir depuis l'été dernier) :



-Pour éviter la circulation des véhicules à moteur autour du terrain de foot (en dehors des périodes d'ouverture pour des manifestations sportives) des grilles avec passages pour personne à mobilité réduite ont été installées aux deux entrées d'ELSA.



-Pour protéger le pignon du bâtiment abritant les vestiaires, les douches et les sanitaires, il a été décidé de poser un bardage en clin autoclave (protégé des intempéries).

-Pour permettre au maximum d'enfants et de jeunes de pratiquer des activités physiques, en plus des équipements déjà existants (portique d'activités pour les plus petits près des terrains des boulistes, plateau synthétique agoespace), un parcours sportif de 13 agrées a été monté et scellé.



Ces aménagements ont permis d'accueillir un groupe de jeunes cyclistes de la région lilloise lors d'une étape sur leur chemin vers la côte. Ils ont apprécié le cadre et l'accueil des habitants.



Pour l'entretien et la tonte des espaces verts, le conseil en a confié l'exécution aux brigades vertes de la communauté de communes. Ainsi, pendant la saison de coupe, des personnels arrivent de Saint Pol avec leurs équipements et matériels techniques. Quant à la chasse aux taupes, elle continue lorsque les conditions climatiques le permettent afin que le terrain puisse retrouver sa fonction d'accueil de matches de football organisés par l'ASVT (Association Sportive de la Vallée de la Ternoise) ou pour les vétérans avec la nouvelle association qui prend la suite de l'USA.

*Vous vous intéressez aux pratiques sportives (pas seulement au ballon rond...) sur la commune,*

*Vous souhaitez échanger sur les réalités, les manques, avec d'autres personnes,*

*Vous avez des projets...*

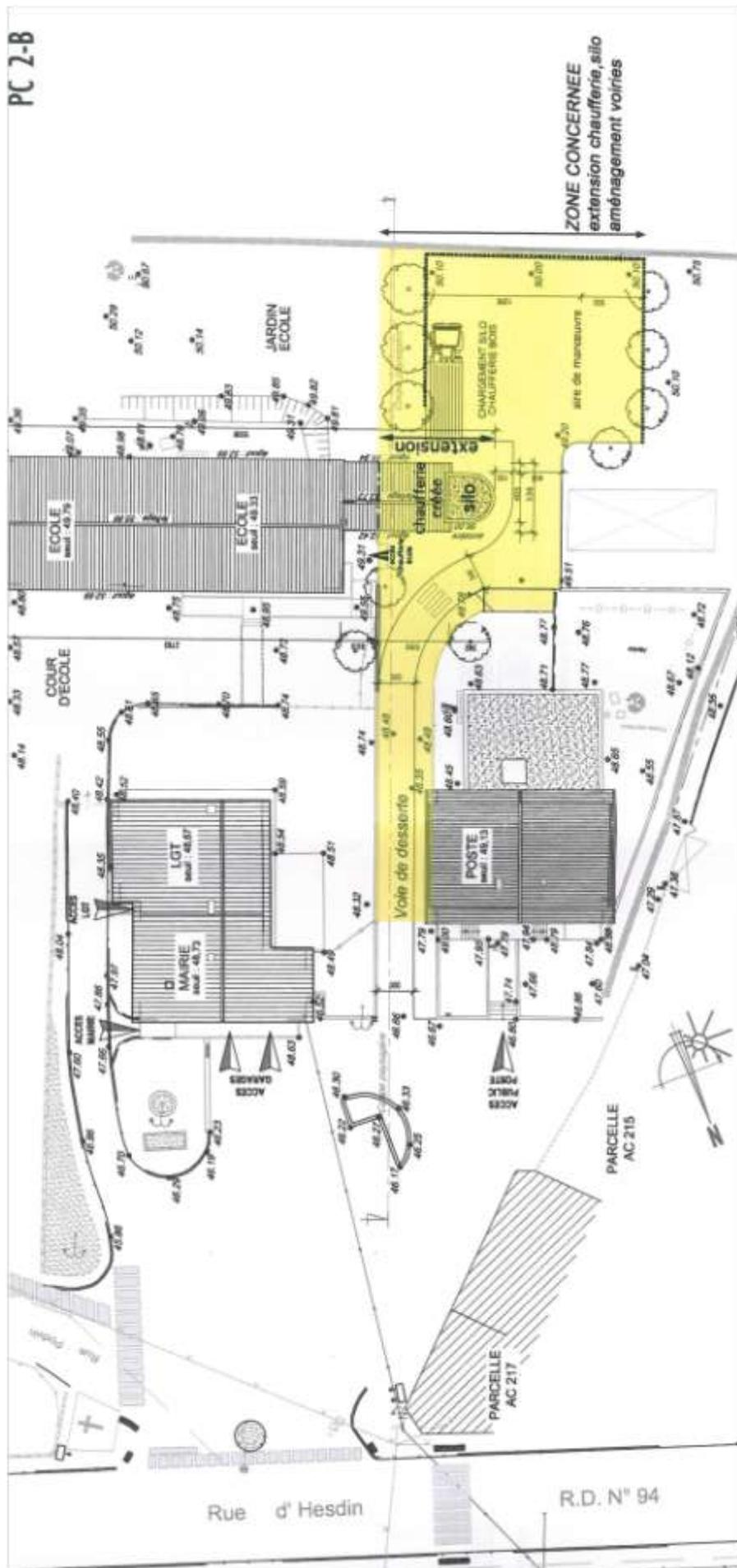
*Faites-vous connaître auprès de l'adjoint aux sports, Patrick Vanneville ou directement en mairie*



Retraite aux flambeaux et animation du 13-14 juillet dernier avec la Guilde Médiévale



## TRAVAUX A VENIR en 2014



-L'extension de la chaufferie actuelle de l'école pour y installer une chaudière bois avec un silo et un réseau de chaleur qui desservira, à terme, les différents bâtiments publics à proximité.

-L'aménagement de voirie pour l'accès à la chaufferie et au futur parking à l'arrière.

-L'isolation par un bardage extérieur et le remplacement de menuiseries sur les bâtiments.

Ces trois opérations importantes qui vont débiter dans quelques mois vont entrainer des perturbations pour le stationnement sur la place devant la mairie.

## Utiliser les transports en commun pour se déplacer à partir d'Anvin : c'est possible.

Il existe des solutions de déplacement collectif au départ de la commune. Pour celles et ceux qui ne possèdent pas de voiture et également pour faire des économies de carburant ou avoir un comportement plus responsable quant à l'avenir de notre planète.

**-en train :** ligne 14 ( Arras-St Pol, Etaples, Boulogne)

*Vers Hesdin et Boulogne :* du lundi au vendredi à 5h58, 10h26, 14h26, 17h26, 18h22, 19h29

Le samedi à 5h58, 10h38, 13h20, 14h26, 18h27, 19h29.

Le dimanche et jours fériés à 10h49, 12h58, 19h36.

*Vers St Pol, Béthune, Arras :* du lundi au vendredi à 5h17, 6h38, 7h57, 9h13, 9h58, 13h59, 16h59, 19h01, 20h43.

Le samedi à 6h38, 7h57, 13h59, 17h57, 19h02. Le dimanche et jours fériés à 18h01.

**-en bus :** horaires sur [horaires.cg62.fr](http://horaires.cg62.fr)

*Vers Bruay* du lundi au samedi à 6h58, 7h13, 8h09, 12h50, 13h26.

Retour à Anvin à 12h50, 13h34, 16h52, 17h50, 17h57, 19h08

## Cimetières



En 2010, le conseil municipal a décidé de lancer la procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon. La procédure (longue et onéreuse pour la collectivité) a été respectée et elle arrive à son terme en ce début d'année 2014. Près de 40 sépultures sont considérées à l'abandon, des photos prises régulièrement illustrent leur état. Des courriers ont été envoyés (en novembre 2010) lorsque nous avons trou-

vé des traces d'écriture sur les monuments nous donnant quelque indication quant aux familles des corps inhumés. La plupart de ces démarches se sont révélées infructueuses.



La commune va donc procéder, en plusieurs phases dans le cimetière nord avec l'aide de professionnels, à la reprise de ces concessions, avec exhumation des restes des personnes inhumées et transfert dans l'ossuaire communal.

Dans le même temps, Nathalie Kutenics effectue un travail studieux et méticuleux de mise à jour de notre fichier de cimetières pour nous permettre de retrouver plus facilement la concordance entre les documents écrits et la réalité des implantations de tombes dans les deux cimetières de la commune. Un recensement précis de l'ensemble des monuments, des familles ayant pris une concession et les noms des personnes inhumées est également en cours pour faciliter de futures recherches.

## SERVICES A LA POPULATION

### RPI

La rentrée de septembre dernier s'est effectuée avec 6 classes, après la fermeture de la classe située à Erin. Avec un effectif conforme aux prévisions, l'équipe enseignante (aidée par Christelle Lebel, Dolores Rousselle et Angélique), accueille les élèves dans des conditions matérielles satisfaisantes. Toutefois, il est régulièrement constaté que la sécurité lors des temps d'arrivée et de départ des enfants et de leurs familles est mise en question par des stationnements incorrects aux abords de l'école. Faudra-t-il attendre un véritable accident (après plusieurs incidents ces derniers mois) pour que chaque parent prenne conscience de ses responsabilités et des risques qu'il fait courir aux autres, aux passagers de son véhicule (non utilisation de la ceinture de sécurité, installation d'enfants à l'avant du véhicule...) et à lui-même ? Faudra-t-il mettre en application stricte le plan vigie pirate de niveau rouge qui autorise la fermeture complète du parking à proximité de lieux recevant du public, tel que l'école... ? Les services de gendarmerie auront l'occasion d'intervenir prochainement, à ma demande, pour informer, puis verbaliser si besoin celles et ceux qui ne respectent pas les règles du stationnement.

### Restaurant scolaire

**Un rappel** : un règlement du restaurant scolaire, concernant le comportement, le respect des locaux et du personnel, a été adopté (consultable sur le site internet de la commune, comme les menus). Il a été communiqué à chaque famille qui est invitée à le relire et à le mettre en application. L'offre faite par la commune d'un restaurant scolaire est un avantage pour les familles, il n'est pas un droit.

**Un questionnement** : certaines familles ne respectent pas les délais quant à la réservation des repas. D'autres tardent dans le règlement, ce qui entraîne un surcroît de travail administratif pour des rappels.

**Un changement** des tarifs depuis le 1er janvier 2014 : 2,90 € pour un enfant et 5 € pour un adulte. (délibération en date du 17 décembre 2013)

**Une satisfaction** : une fréquentation quasi constante (7453 repas servis sur l'année scolaire 2012/2013) avec la gestion rigoureuse de Catherine Gaillard

### Garderie périscolaire :



Le budget d'investissement 2013 a permis des aménagements dans le local situé à l'arrière de la poste utilisé pour la garderie. L'installation de sanitaires et la mise en place d'une régulation du chauffage par des professionnels permettent à Nathalie Kutenics et Angélique Widehem (embauchée en contrat d'avenir depuis septembre dernier), d'offrir chaque journée de classe (le matin et le soir) des activités aux enfants pendant ces horaires de garderie.



Rappel pratique : Il est indispensable d'inscrire les enfants à l'avance et de les accompagner jusqu'à la garderie, les tarifs sont de 2€ / séance, de 5€ / 3 séances et de 10€/ 7 séances.

La garderie est ouverte, **chaque journée scolaire**, de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30. Les horaires seront



modifiés pour septembre 2014 en fonction des nouveaux horaires du RPI.



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

*C'est avec regret que les membres de l'association des donneurs de sang bénévoles d'Anvin et des environs ont appris le 13 février 2013 le décès de Monsieur Roger Delerue à l'âge de 88 ans. Anvinois d'origine, c'est en 1963, sous son impulsion, que les collectes de sang ont commencé à Anvin. Bien qu'ayant toujours refusé le titre de président de l'association, Roger et son épouse « Mimi », répondaient toujours présents pour la préparation des collectes des donneurs de sang qui appréciaient son humour et sa gentillesse. **Merci Roger***

\* \* \* \* \*

*L'hiver 2012/2013 ayant été difficile pour elle, la doyenne d'Anvin, Mme REGNIER Denise, a pris la sage décision de quitter notre localité pour rejoindre sa fille et ses petits enfants dans la région parisienne. Née le 26 novembre 1915, frugeoise d'origine, Mme Regnier est issue d'une famille modeste. Elle se dirigea vers l'enseignement. Son premier poste elle l'exercera à Fruges pendant quelques années avant de rejoindre son nouveau poste à ANVIN, qu'elle ne quittera que pour prendre une retraite bien méritée.*

*Mme REGNIER connaîtra des moments difficiles, car en ce temps-là les enseignants et enseignantes avaient à charge le nettoyage de la classe et le bon fonctionnement du poêle à charbon qui se trouvait généralement au milieu de la classe (couper du bois et charger le charbon) afin de bien accueillir les élèves. Elle inculqua à ses élèves le respect et la politesse (d'ailleurs un bon nombre de ses anciens élèves parlent toujours d'elle avec respect).*

*A sa retraite elle rejoindra le Club de l'Amitié, restant fidèle à l'association jusqu'au 27 octobre 2013. Lors de son dernier club, le président la remercia pour sa fidélité (plus de 32 ans) et lui exprima au nom de tous les adhérents sa gratitude pour sa gentillesse et son respect des autres. Ayant quitté Anvin le 02 novembre dernier, nous lui souhaitons une très bonne santé et de longues années de bonheur auprès des siens.*

\* \* \* \* \*



### La création du Vélo Club d'Anvin

En réalité il s'agit du transfert du Vélo Club de Provin existant depuis 2005, transfert se réalisant à la suite de rencontres entre coureurs, dirigeants de l'association et élus. Un élément, et non des moindres, viendra renforcer notre sou-



hait : dans les années 80, sous la présidence de Claude Théret, l'un des plus grands clubs cyclistes FSGT a existé à Anvin pendant 7 ans. En 1984, un championnat de France sur route a été organisé à Anvin (voir le site de la commune, archives).

Dirigeants et coureurs attendent les enfants de 6 à 12 ans de la commune et des environs en école de vélo, de 13 ans et plus pour faire de la compétition. Une section cyclo pour faire de la randonnée sera également au programme car il y a une demande à ce niveau là. Vous le voyez, une nouvelle aventure commence.

Pour tout contact, le président du club Pascal Machu au 06 12 42 54 50 ou [machu.pascal0327@orange.fr](mailto:machu.pascal0327@orange.fr)

\* \* \* \* \*

**Bar des pêcheurs Anvinois 1680 Rue de Mazinghem 62134 Anvin (06 88 47 35 94)**

Pêches de Nuit : 19 avril, 11 mai, 31 mai, 14 septembre.

14 juin : Concours Semi nocturne de 14h à minuit.

14 juillet : Concours

Du 15 août à 13h au 16 août à 19h : 30 heures de pêche

Challenge d'Hiver : 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre et 25 janvier 2015

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

La commune accompagne les associations, selon leurs demandes, leurs besoins et les moyens municipaux (mise à disposition gracieuse de bâtiments dont le ménage est assuré en majeure partie par Annie Grevet, prêts de matériel, subvention, communication...)

L'année 2014 sera marquée par les club sportifs qui reprennent un essor sur notre territoire : le cyclisme (Vélo club d'Anvin), le foot pour les vétérans (Racing Club d'Anvin) et la présence d'équipes de l'ASVT sur le terrain de football ELSA.

### Liste actualisée

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	ADRESSE	CONTACT, TÉL, MAIL
<b>Alex's team</b>	Guillaume THELLIER	1139 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	alexis.genelle@wanadoo.fr
<b>Amicale des boulistes</b>	Gilbert LECLERCQ	185 rue de Fleury 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.67.41 LECLERCQgil@wanadoo.fr
<b>Amicale des pêcheurs</b>	Claude CARON	564 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.62.53
<b>Anciens combattants et prisonniers de guerre</b>	Claude CARON	564 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.62.53
<b>Associations des chasseurs et des propriétaires</b>	Pierre PELLET	935 rue d'Eps 62134 ANVIN	Tél : 06.11.11.98.61
<b>Club de l'amitié</b>	Gilbert LECLERCQ	185 rue de Fleury 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.67.41 LECLERCQgil@wanadoo.fr
<b>Club Pongiste</b>	Cédric LECLERCQ	4 rue de l'Église 62134 ERIN	Tél : 03.21.04.72.86
<b>Comité des fêtes</b>	Pascal LECLERCQ	Siège en mairie 62134 ANVIN	Tél : 03.21.41.20.46 Comite.anvin@wanadoo.fr
<b>Donneurs de sang</b>	Jean-Claude MILLS	486 rue du marais 62134 ANVIN	Tél : 06.71.42.11.59
<b>Ecole Buissonnière</b>	Caroline FAVREAU	1001 rue de Mazinghem 62134 ANVIN	Tél : 03.21.47.18.01
<b>Ensemble vocal d'Anvin</b>	Gilles DUPONT	72, creuse de Mazinghem 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.64.56
<b>Les Etincelles</b>	Eddy MAYEUX		Tel : 03.22.77.05.27
<b>La Guilde Médiévale</b> Au fil de l'aiguille et de l'épée	José	214 rue de Fruges 62134 ANVIN	Tel : 03.21.41.18.89 aufildelaiguilleetdelepee@gmail.com
<b>Racing Club d'Anvin</b>	Dimitri CARON	19 rue d'Heuchin 62134 ANVIN	Tel : 06.47.71.49.55
<b>Syndicat d'initiative</b>	Jacques DUCHATEL	584, rue d'Heuchin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.60.16
<b>Vélo Club d'Anvin</b>	Pascal MACHU		Tel : 06.12.42.54.50 machu.pascal0327@orange.fr

Carnaval des enfants



Halloween



## Avec le Syndicat d'Initiative, 2013 en images



Parcours du cœur



Marché artisanal



Thé dansant



Gymnastique



Randonnées

Cette année encore, le S.I. s'est attaché à proposer des activités et animations, très diverses, ouvertes à tous :

- le carnaval et halloween pour les enfants,
- la gymnastique et les randonnées pédestres pour les plus sportifs,
- un déplacement à Ailly/Noye pour assister à l'une des 10 représentations du spectacle son et lumière,
- un marché artisanal, axé sur les loisirs créatifs,
- le thé dansant, animé par Cédric, accordéoniste sympathique et talentueux.

A noter que les bénéfices de cette manifestation sont utilisés en totalité, pour l'organisation des autres animations de l'année, gratuites pour la plupart, la subvention communale venant couvrir le reste des dépenses : l'occasion de remercier la municipalité pour son aide financière, mais aussi toute l'équipe qui entoure le président (des chevilles ouvrières sans qui rien ne serait possible...).

L'association apporte également son concours, en partenariat avec le comité des fêtes, à l'organisation de la ducasse, du grand prix cycliste d'Isbergues et du Téléthon.

# Le Comité des Fêtes



L'année 2012 a été marquée par les 10 ans du comité des fêtes et les festivités organisées étaient à la hauteur de l'événement.

En 2013, les membres du comité des fêtes se sont totalement investis pour vous offrir un panel de manifestations :

- \*en mars, avec la fête bavaroise, animée par le St Pol Orchester Tyroler et chacun a passé une bonne soirée dans la joie et la bonne humeur devant un menu traditionnel, la choucroute,
- \*en mai, la fête des mères a rassemblé mamans et familles à la salle des fêtes, un spectacle de magie a égayé l'après-midi festif et chaque maman s'est vue offrir un mug souvenir,
- \*en juin, anvinois et anvinoises, habitants des communes avoisinantes ont pu participer à la fête de la musique. Des groupes, des amateurs et des chanteurs connus se sont produits sur scène, il y en avait pour tous les goûts,
- \*en septembre, la traditionnelle ducasse, cette année encore, a accueilli un large public de tous horizons, lors de la soirée dansante, et des manifestations du samedi et dimanche. Le repas de la ducasse, préparé par nos soins a rencontré un vif succès. La brocante est de plus en plus florissante avec un nombre de participants en perpétuelle croissance. Le feu d'artifice du dimanche soir a clôturé le cru 2013. Et le lundi, la formule proposée (jeux de société divers) a ravi les participants,
- \*en octobre, les aînés ont pu se réunir autour d'un repas concocté par les bénévoles du comité et danser au rythme de Cédric Déprez, accordéoniste. Cette année, ils ont retrouvé les anciens artisans et commerçants anvinois à travers un set de table et sont repartis avec un calendrier de bureau 2014,
- \*en décembre, le comité a accueilli les enfants et le Père Noël est venu distribuer friandises et cadeaux. Un spectacle de clowns a animé le début de soirée.

Mais le comité des fêtes (du Président aux membres), c'est aussi la participation des bénévoles aux festivités du 14 juillet, les signaleurs du grand prix d'Isbergues, le Téléthon...

Et, nous essayons de représenter Anvin, lors des manifestations dans les communes voisines, avec nos propres deniers et non avec les bénéfices ou subventions du comité.

Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui participent aux différentes festivités qu'il organise tout au long de l'année et vous donne rendez-vous en 2014 pour d'autres aventures.

Nous avons une pensée particulière pour la famille de Mr Jacques CLIN, membre du comité depuis deux ans, qui nous a quitté trop tôt mais dont nous garderons le souvenir d'un homme discret mais très serviable.

## ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

### **Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?**

Pour la commune d'Anvin, vous allez élire vos 15 conseillers municipaux, pour 6 ans. Le Maire et les adjoints sont ensuite élus par le Conseil Municipal.

### **Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?**

Comme en 2008, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats. Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement, c'est-à-dire candidat par candidat. En revanche, **contrairement aux précédentes élections municipales**, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans votre bureau de vote. **Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.** Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.



### **Qui peut voter ?**

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

**Contrairement aux élections précédentes, vous devez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

### **Comment faire si je souhaite être candidat?**

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature. Un guide à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Les candidatures doivent être déposées entre le lundi 17 février et le jeudi 06 mars 2014 à 18 heures. Pour Anvin, la candidature est déposée à la préfecture d'ARRAS.



### **Nouvelles dispositions concernant la Carte Nationale d'Identité (CNI)**

Les cartes d'identités délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.

-Les cartes valides au 1er janvier 2014 (c'est à dire délivrées à des personnes majeures entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013) sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.

-Les cartes d'identités restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

-Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

**\*Les Restos du Cœur :** Basés à Heuchin pour l'ensemble du territoire, les restos du cœur sont une aide au cœur de l'hiver : aide alimentaire, mais plus largement accompagnement possible dans vos démarches administratives. Les restos du cœur tiennent leur permanence à Heuchin à la salle des associations. Parking de l'église à Heuchin, distributions alimentaires tous les jeudis matins à partir de 9 h de décembre à mars.

\*\*\*\*\*

**\*L'Entraide Solidarité en Pays d'Heuchin :** L'association peut apporter une aide, un conseil pour accompagner les familles dans un parcours de recherche d'emploi ou de formation. Un espace vestiaire est ouvert les vendredis de 14h à 16h30 et samedis de 9 h à 11 h 30 à côté de la mairie d'ANVIN.

\*\*\*\*\*

**\*ATRE : Artois Ternois Récupération Emploi.**

Association basée à St Pol sur Ternoise  
(tel : 03.21.03.72.84)  
avec un magasin situé rue de Canteraine  
(ouverture du mardi au samedi de 14h à 18h)

Depuis plus de 20 ans, ATRE est au service du territoire rural pour tout débarras chez les particuliers ou la gestion des déchets de chantier. Acteur de l'insertion sociale et professionnelle, l'association accueille des adultes en contrats aidés pour favoriser leur retour à l'emploi avec le soutien des collectivités locales et du Conseil Général.

\*\*\*\*\*

**LES COLLECTES DES DÉCHETS :**

**\*Des déchets ménagers non recyclables : Le vendredi**

La collecte du vendredi férié se fera le samedi suivant

**\*Des poubelles à couvercle jaune : Le mardi en semaine impaire**

En cas de jours fériés, elle est assurée le jour ouvrable suivant le plus proche.

\*\*\*\*\*

**LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Se fera uniquement sur appel téléphonique des particuliers au 03 21 04 57 53 (Syndicat Mixte Ternois)

**Ne sont pas considérés comme encombrants ;**

- Les objets pouvant être introduits dans une voiture
- Les objets ne comportant pas de ferraille, d'électronique et d'électricité ( matelas, fauteuil en feutre, moquette, et revêtement de sol synthétique découpé en morceaux, etc...)

Ces déchets seront déposés à la collecte hebdomadaire des ordures ménagères en quantité raisonnable.

Par ailleurs, il vous est possible d'accéder aux déchetteries.

**Horaires de la déchetterie de Fontaines :**

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

\*\*\*\*\*

## **Avec les Vertes Collines du Saint Polois**

### **\*Le service de repas à domicile**

Créé en 1995 par la Communauté de Communes du Saint Polois, ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans ou aux personnes momentanément souffrantes ou handicapées.

Un système souple: vous pouvez prendre un repas lorsque vous le souhaitez (chaque jour ou pour un ou plusieurs jours par semaine). Vous commandez par jour le nombre de repas souhaité.

Les menus: les repas comprennent six éléments variés à choisir : un potage, une entrée, une viande ou un poisson, des légumes ou un accompagnement, du fromage et un dessert. Les menus peuvent être consultés sur le site internet: [www.cc-vertescollines-saintpolois.fr](http://www.cc-vertescollines-saintpolois.fr)

**Le coût d'un repas: 6.50 € le repas.**

La commande s'effectue par téléphone, 48 heures à l'avance, au 03 21 41 98 45.

La livraison s'effectue tous les matins sauf le samedi et le dimanche. Le jeudi : les repas du jeudi et du vendredi vous sont livrés. Le vendredi : ceux du samedi et du dimanche.

Le règlement : la Trésorerie de Saint Pol vous transmettra un avis des sommes à payer qui totalise le nombre de repas pris le mois précédent. Des aides sont possibles (renseignements au CIAS 03.21.41.88.01).

**\*La bibliothèque intercommunale** à Eps : renseignements, inscriptions auprès de Marianne Faucomprez au 03.21.41.72.67 ou [www.bibliotheque-paysheuchin.fr](http://www.bibliotheque-paysheuchin.fr)

\* Le CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale : Pour l'ensemble des Vertes Collines du Saint Polois, le CIAS gère les demandes d'aides légales (que géraient auparavant les CCAS). Un numéro de téléphone : 03.21.41.88.01

\*Enfance : une structure d'accueil itinérante sur Heuchin et Bergueneuse s'est mise en place depuis septembre pour les enfants de moins de 6 ans. Cette structure vient en complément des Assistantes Maternelles qui accueillent des enfants à leur domicile. Des animations avec les parents, les enfants, les nounous se déroulent également sur le territoire. Pour tout renseignement : 03.21.41.67.12

\*Activités jeunesse : Des accueils de loisirs lors des vacances scolaires, des séjours ski, des accueils périscolaires, des animations sportives... sont proposés par l'équipe du service jeunesse. Contacts : 03.21.04.01.68

\***L'Ecole de Musique intercommunale**, site d'Heuchin accueille petits et grands pour toute initiation musicale, pratique d'instrument ou participation à une classe de chant. Contacts : Daniel Dengreville au 03.21.04.64.14

## **Avec le Pays du Ternois :**

\*Fond Local pour des Initiatives de Pays (FLIP) : Pour accompagner financièrement des associations qui montent des projets à une échelle plus importante qu'une commune et avec un objectif culturel.

\*ADEFI de 16 à 62 ans : Une plate forme de services en milieu rural avec des permanences en mairie pour l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, d'insertion, de formation, d'orientation .... Un numéro de téléphone et une adresse à St Pol : 03.21.03.26.10

**JANVIER :**

05 : cérémonie des vœux  
18 : repas, société de chasse  
30 : don du sang

**FEVRIER :**

08 : soirée carnaval, RPI  
15 : repas, Club de l'amitié  
22 : soirée, ASVT

**MARS :**

02 : loto, société de chasse  
04 : carnaval, Syndicat d'Initiative  
08 : soirée, Alex Team  
22 : soirée bavaroise, Comité des Fêtes  
23 : Elections Municipales 1<sup>er</sup> tour  
30 : Elections Municipales 2<sup>ème</sup> tour

**AVRIL :**

05 : parcours du cœur, SI  
12 : soirée, RPI  
19 : chasse à l'œuf, CF

**MAI :**

08 : défilé et dépôt de gerbe  
11 : Peintres dans la rue, SI  
18 : brocante, RPI  
24 : fête des mères CF  
25 : élections européennes  
27 : don du sang

**JUIN :**

21 : kermesse, RPI  
21 : fête de la Musique, CF

**JUILLET :**

05 : concours des boulistes, camping  
14 : défilé  
27 : don du sang

**AOUT :**

02 : concours des boulistes, ELSA

**SEPTEMBRE :**

05, 06, 07, 08 : ducasse communale  
21 : Grand Prix d'Isbergues

**OCTOBRE :**

04 : repas des aînés, CF  
18 : concert, Ensemble Vocal d'Anvin  
24, 25, 26 : salon artisanal, SI  
31 : Halloween, SI

**NOVEMBRE :**

09 : thé dansant, SI  
11 : défilé  
16 : concours de cartes, Club de l'amitié

**DECEMBRE :**

03 : don du sang  
14 : marché de Noël, RPI  
19 : arbre de Noël, CF  
20 : colis des aînés

M  
A  
N  
I  
F  
E  
S  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S  
  
2  
0  
1  
4



**CALENDRIER DES  
PERMANENCES EN MAIRIE**

**\*Mission Locale :**

Tous les mardis de 14h à 17h  
(contact : 03.21.03.26.10 )

**\*ADEFI :**

-le premier mercredi du mois de 9h à 12h  
sur rendez-vous au 03.21.03.26.10

-les 1er et 3ème lundis du mois  
de 14h à 17h

**\*Jean Marie OLIVIER ,**

Conseiller général du canton

Le 1er mardi de chaque mois à 16h30  
(contact : Mairie de Pernes, 03.21.41.71.08)

**\*Assistante Sociale  
de la MDS (Conseil Général) :**

Le 3ème jeudi du mois de 9h à 11h  
(contact : 03.21.03.44.22)

**\*Permanence RAM  
(Relais Assistantes Maternelles)**

Christine BERLEMONT  
de 9h à 12h les jeudis  
(contact : 03.21.41.67.15)

## Quelques communiqués

### **PERMANENCE DE L' ASSURANCE MALADIE DE L'ARTOIS :**

A compter du 6 janvier, la permanence se tiendra au CSAS, 31 rue des procureurs à St Pol sur Ter-noise. Les assurés seront reçus du lundi au jeudi de 8h30 à 12h 15.

### **LES BOÎTES AUX LETTRES ACCESSIBLES EN PÉRIODE HIVERNALE**

A l'approche de l'hiver, les conditions météorologi-ques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dange-reux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le cour-rier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, la Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trot-toir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implan-tation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notam-ment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.



### **GENDARMERIE NATIONALE :**

#### **« NE TENTEZ PAS LES VOLEURS »**

Evitez de laisser dans vos véhicules vos objets de valeur même non visibles (sacs à main, sacoches, porte-feuilles, GPS, téléphones portables ... )

Fermez vos véhicules à clé (Bloquez votre volant )

Prévenez la GENDARMERIE de la présence de tout individu ou véhicule suspect,

Ne touchez à rien si vous avez été victime d'un vol ou d'une dégradation et appelez votre brigade.

#### **Horaires d'ouverture de la brigade d'Heuchin :**

Lundi, mercredi et samedi

de 8h à 12h et de 14h à 19h

**FAIRE LE 17**

---

### **GDF SUEZ**

Votre commune est desservie en gaz naturel. Afin de vous aider à mieux comprendre ce paysage éner-gétique nous nous permettons de vous rappeler les contacts utiles :

- Urgence Sécurité Gaz : 0.800.47.33.33
- Raccordement au gaz naturel : 0.810.224.000
- Gaz de France DolceVita : 09.69.324.324

---

### **EDF**

Service dépannage 24 h sur 24 : 0810.33.31.62

## ETAT CIVIL : Année 2013

### Ils ou elles sont né(e)s :

- **BOUCHER Lohan** le 25 janvier 2013
- **LARUELLE Tony** le 29 janvier 2013
- **LEMAIRE Aline** le 02 juin 2013
- **MAGNIEZ Arthur** le 02 juin 2013
- **MESSAK Haythäm** le 25 juin 2013
- **CALESSE Zoé** le 28 juin 2013
- **MENET ANSSEAU Yvanne** le 08 juillet 2013
- **MARSY Nolan** le 18 juillet 2013
- **BERTHE Salomé** le 27 juillet 2013
- **EWERTOWSKI Tayronn** le 30 août 2013



### Ils se sont unis :

- **DUBERNAY Jean-Michel & GUISLAIN Céline** le 13 mars 2013
  - **SOUDAIN Christophe & BOGOBOWICZ Karine** le 30 mars 2013
- 

### Ils ou elles nous ont quitté(e)s :

- **ZIETEK Wanda veuve BRIET à 88 ans** le 22 janvier 2013
- **VERRIER Fernand à 90 ans** le 04 février 2013
- **DELERUE Roger à 89 ans** le 13 février 2013
- **BARBIER Michel à 87 ans** le 15 février 2013
- **CANDELIER Noëlle épouse COLLIER à 51 ans** le 19 mai 2013
- **TOUAGUI Alfred à 66 ans** le 29 mai 2013
- **SEBERT Philippe à 53 ans** le 06 juillet 2013
- **GOSSET Edith veuve FEUTREL à 91 ans** le 18 août 2013
- **RAIMONDI Guiseppa veuve CHARTIER à 94 ans** le 14 septembre 2013
- **ROGER Francine veuve WINTERSTEIN à 84 ans** le 27 novembre 2013
- **CLIN Jacques à 67 ans** le 05 décembre 2013
- **MATHON Alice veuve BROUTTIER à 96 ans** le 06 décembre 2013

## Maison de Santé Pluridisciplinaire des Vertes Collines

Au 200, rue d'Heuchin  
à Anvin,  
dans un immeuble

(propriété de la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois -VCSP).



*Inaugurée le 16 novembre 2013,  
cette maison de santé affiche déjà complet  
ou presque : 17 professionnels de santé  
accueillent les patients du lundi au samedi.*



**Pour contacter la maison de santé,  
un seul numéro de téléphone : 03.21.03.03.03**